

Deux possibilités pourraient se présenter: soit le contrat d'objectif est signé à nouveau, soit il ne l'est pas. Selon les membres de l'association, c'est cette seconde option qui semblerait d'actualité avec, à la clef, une reprise en direct par la Ville de l'activité de l'association. Une menace de municipalisation pure et simple qu'Espèce jeunes rejette et ne comprend pas.

«Nous sommes déçus et en colère, ajoute la présidente. L'association Espace jeunes travaille en direction des 11-25 ans.

Nous avons toujours eu les félicitations du maire, toujours eu de bons rapports avec la Ville, toujours rempli nos objectifs, travaillé dans le sens d'une diminution de la contribution de la Ville qui a atteint 66 000 euros cette année... nous ne comprenons pas. En plus, la Ville nous laisse dans le flou et ne nous dit pas la vérité sur ses intentions.» L'association Espace Jeunes dont le travail s'adresse en priorité aux 11-25 ans, rejette en bloc cette volonté supposée de "municipalisation". **«Le mode associatif de ges-**

tion d'Espace Jeunes permet réactivité, adaptabilité, créativité et associe les Marlychois à la définition et la mise en œuvre des activités proposées aux jeunes. Il ne s'oppose, en aucune manière, au pilotage de la politique jeunesse par la Ville», souligne les membres du bureau

avenue Jean Béranger.

La Ville refuse de s'exprimer

Nous avons cherché à obtenir une réponse de la part de la municipalité concernant les inquiétudes de la structure. Cette dernière nous a fait savoir que, ni le maire, ni son adjointe en charge de la jeunesse, ne souhaitait s'exprimer sur le sujet.

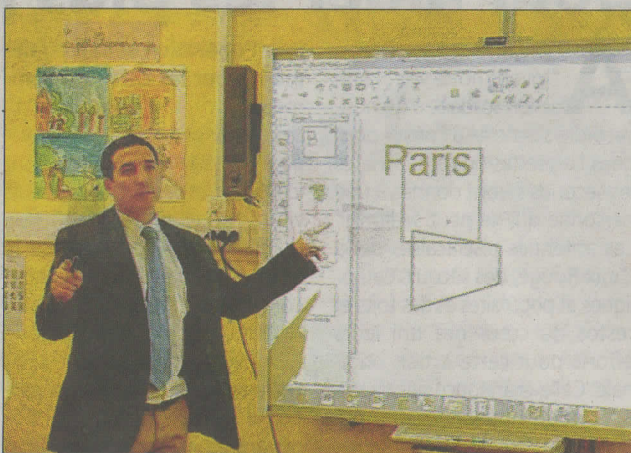
Philippe Roudeillat

truites le samedi 14 mars au Lac des IBIS. Ouverture à 8h. Pêche, les : 14, 15, 21, 22, 28 et 29 mars inclus. Pêche à une canne les 2 premiers jours. La cuiller, pâte, leurres, pourront être utilisés le 1er jour. Amorçage non autorisé le premier jour. Nombre de prises limitées à 8 le premier jour. Prises illimitées les jours suivants. Tarifs: pour la journée : 20 euros. Pour les 6 jours : 30 euros. Pour des informations complémentaires : epuissetteduvesinet@yahoo.fr. Garde-pêche : Claude Abad 06 77 54 71 40.

■ ACHÈRES

Toutes les écoles équipées numériquement d'ici 2017

Au regard du retard national - 17 % des établissements scolaires français sont équipés en tableaux numériques contre plus de 90 % aux États-Unis -, Achères fait figure d'avant-gardiste. Marc Honoré, maire d'Achères, l'a rappelé à l'occasion d'une journée portes ouvertes organisée à l'école élémentaire Joliot-Curie, la semaine dernière. **«Depuis quatre ans, la Ville équipe ses écoles. En 2014, nous en étions à 28 tableaux sur un total de 55 classes. Nous arriverons à 34 d'ici la fin de 2015 et toutes les classes de la ville seront équipées d'ici 2017.»**



Guillaume Chatagnon, ici dans une classe d'Achères, fait une démonstration des possibilités infinies du tableau numérique.

L'entreprise Motiv'Solutions, implantée à Mesnil-le-Roi, est spécialisée dans la distribution d'outils pédagogiques numériques (tableaux numériques avec logiciels intégrés, vidéoprojecteurs interactifs, tablettes tactiles, etc.) en France, avec un service de formation. Elle a notamment équipé 300 établissements scolaires dont une grande partie dans les Yvelines. **«On est présents dans**

une vingtaine de communes du 78 et le but de cette journée portes ouvertes est de convaincre d'autres communes qui ne sont pas encore équipées avec nos produits, explique Guillaume Chatagnon, directeur général de Motiv'Solutions. **Nous accueillons notamment des représentants de Poissy, Houilles, Plaisir, Le Chesnay,**

Sartrouville, etc.» L'entreprise yvelinoise travaille avec des fabricants asiatiques, vu que les Français et Européens sont absents du marché. Une donne qui pourrait changer, Guillaume Chatagnon s'apprête à mettre sur le marché un tableau numérique sous sa propre marque, un outil yvelinois en quelque sorte.

T.R.

■ SARTROUVILLE

Paul Vacca, grand vainqueur du Prix l'Attrap'coeur

Cette année encore, le lycée Evariste Galois, organise le prix littéraire l'Attrap'coeur. Depuis huit ans, ce prix, créé par des documentalistes, met en compétition des lycées des Yvelines.

Les élèves de seconde, doivent lire six romans contemporains, pendant la période d'octobre à janvier, **«on choisit des romans que l'on pense accessibles aux adolescents»,** précise Françoise Rio, professeur de français au lycée Alain du Vésinet. C'est sa classe de seconde qui a remporté l'édition 2015, avec un roman de Paul Vacca, *La petite cloche au son grêle*, publié aux éditions Livre de poche. Le jury est composé de personnes extérieures, de documentalistes, de bibliothécaires, de journalistes ou de critiques littéraires.

Un défi apprécié par les élèves

À la suite de la lecture, les élèves effectuent plusieurs travaux: l'écriture d'une critique chacun d'un roman de leur choix, puis un travail de photographies, en groupe, autour du thème de leur livre préféré. **«Le but**



Des élèves du lycée, lors du pot qui a suivi la remise du prix.

est de faire découvrir des romans aux élèves, et de créer une certaine émulation, comme il s'agit d'un défi lecture», explique la professeur, **«c'est une façon aussi de sortir des travaux scolaires, et d'insister sur le travail collectif.»**

Les élèves rencontrent soit un critique littéraire, soit un des auteurs en lice, afin de les confronter au travail de critique.

«Nous souhaitons vraiment les faire lire et écrire, et leur don-

ner les clés de la critique littéraire», ajoute Françoise Rio.

Si les élèves sont un peu réticents en début d'année, ils finissent par se prendre au jeu, **«au début, lire six livres leur paraît impossible, et puis, finalement ils se rendent compte qu'ils peuvent le faire, et ils sont satisfaits»** confirme-t-elle. Une façon ludique de faire apprécier la lecture aux lycéens.

Sonia Donadey